

FLUSSBAD BERLIN, UN PROJET CITOYEN DE BAIGNADE URBAINE DANS LE CANAL DE LA SPREE

[Sibylle van der Walt](#)

Association pour la connaissance de l'Allemagne d'aujourd'hui | « [Allemagne d'aujourd'hui](#) »

2020/4 N° 234 | pages 59 à 70

ISSN 0002-5712

ISBN 9782757431290

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-allemagne-d-aujourd-hui-2020-4-page-59.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Association pour la connaissance de l'Allemagne d'aujourd'hui.
© Association pour la connaissance de l'Allemagne d'aujourd'hui. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



Flussbad Berlin, un projet citoyen de baignade urbaine dans le canal de la Spree

Depuis quelques années, la France a pris l'habitude de regarder l'Allemagne avec envie en matière de protection de l'environnement. Hormis pour les émissions de dioxyde de carbone, qui demeurent plus faibles en France qu'outre-Rhin en raison de la prédominance de l'énergie nucléaire, l'Allemagne semble toujours être à l'avant-garde. Cela est particulièrement vrai dans le domaine de l'urbanisme durable. De la proportion de pistes cyclables et de zones piétonnes dans le réseau de transports aux énergies renouvelables, en passant par la végétalisation des rues, l'architecture à haute qualité environnementale, le tri des déchets, les systèmes de consigne, l'alimentation biologique ou les loisirs verts : les villes françaises semblent être à la traîne dans presque tous les domaines du développement durable.

Et pourtant, lors de l'émergence du mouvement écologiste dans les années 1970, les choses étaient bien différentes. À l'époque, un observateur attentif comparant les deux pays pouvait facilement constater que la France avait une longueur d'avance. C'est en France et non en Allemagne qu'ont eu lieu les premières manifestations anti-nucléaires (1971) ou la première manifestation de cyclistes (1972) et qu'est né le premier ministère de la protection de l'environnement (1971) (Radkau 2011 : 130, 132). Il apparaît d'autant plus nécessaire d'expliquer pourquoi le mouvement environnemental, contrairement à ce qui s'est passé de l'autre côté du Rhin et malgré ses débuts prometteurs à l'aube des années 1970, est longtemps resté un phénomène marginal dans la société et, plus particulièrement, dans les politiques urbaines françaises.

Il ne s'agit pas ici d'établir une histoire ou une théorie comparée du mouvement écologiste en France et en Allemagne, mais bien plutôt d'examiner un exemple très concret d'urbanisme durable actuel en Allemagne, le projet de bain fluvial au centre de Berlin, dans le canal de la Spree. Le point de départ de cet article est la thèse selon laquelle les différences constatées entre les deux pays en matière de politique environnementale peuvent difficilement provenir du niveau de connaissances ou de

* Docteur en philosophie et auteure, présidente de l'association Metz Ville d'eau (www.metzvilledeau.fr) ; ancienne professeure junior au Max-Weber-Kolleg à Erfurt, Allemagne. Dernières publications : « Populism and the yearning for closure. From economic to cultural fragility », in : *European Journal of Social Theory*, Vol. 23 (4), 2020, p. 477-492 ; « The insatiable democracy. Margaret Canovan's theory of populism », in : *Archives for Philosophy of Law and Social Philosophy*, Vol. 106 (2), 2020, p. 172-188.

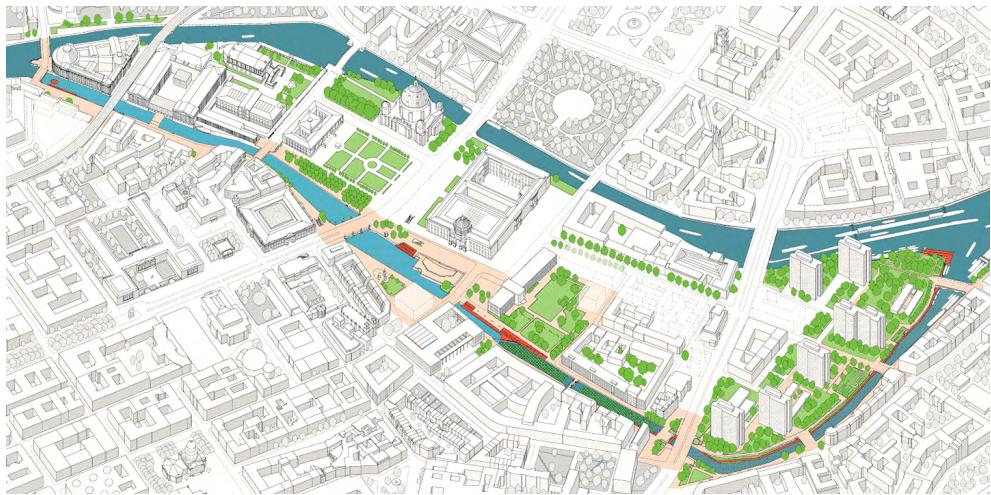
la conscience politique des mouvements et des élites politiques. Pour les expliquer, il faut plutôt se pencher sur les structures sociales et politiques qui sous-tendent et portent les initiatives environnementales¹. La thèse est ici qu'en Allemagne, l'organisation décentralisée des municipalités et des villes, héritée de l'histoire, est un élément-clé, alors même que les initiatives particulières et privées – tant civiques qu'entrepreneurielles – ont toujours été d'une importance centrale dans la vie et la transformation de la cité². La probabilité qu'un tel réseau d'initiatives de la société civile soit ouvert à de nouvelles approches, à des technologies et à des modes de vie innovants en matière de durabilité, et qu'il puisse les mettre en œuvre de manière relativement immédiate, est beaucoup plus élevée que dans le contexte d'un État centralisé, caractérisé par des hiérarchies, des exigences formelles et des procédures normalisées qui ne peuvent être réformées et modifiées qu'avec de lourdes contraintes législatives et administratives.

L'objet n'est certes pas ici de documenter l'implication constante de la société civile dans l'histoire de l'urbanisme en Allemagne jusqu'à la « ville durable » d'aujourd'hui. Toutefois la genèse du projet de baignade naturelle dans le canal de la Spree, à Berlin, peut illustrer comment, sur une période de plus de vingt ans, une petite initiative citoyenne menée par de jeunes artistes est devenue un projet de grande envergure soutenu et financé par des fonds publics, et qui a finalement été décidé et validé par les responsables politiques en 2017, peu avant le début de la phase de construction proprement dite. Ce déroulement du projet est d'autant plus remarquable qu'il concerne un site extrêmement prestigieux et symbolique : le centre-ville de la capitale, qui est à la fois le centre culturel et symbolique de l'Allemagne, en bordure du site de l'Île des Musées, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. L'objectif de cet article est de reconstituer le développement du projet de bain fluvial à Berlin depuis ses débuts dans les années 1990, et d'en identifier les fondateurs, les acteurs institutionnels, les formes de financement et les processus décisionnels, afin de montrer comment sponsors privés et publics peuvent interagir dans le développement de ce type de projet. Par ailleurs, les risques et les défis actuellement rencontrés dans la mise en œuvre du projet sont également pris en compte. Des problèmes techniques, en particulier, risquent de retarder la réalisation de cet ambitieux projet dans les années à venir.

La baignade naturelle dans le canal de la Spree – Un modèle de développement urbain durable dans le cœur culturel de Berlin ?

Avec ce projet de baignade naturelle à Berlin, l'idée est de rendre l'eau de la Spree accessible et utilisable pour la détente et les loisirs des nageurs et des riverains désireux de se rafraîchir durant les mois d'été, qui deviennent de plus en plus chauds en raison du réchauffement climatique. La partie inférieure de l'ancien canal de la Spree, qui relie la *Fischerinsel* à l'Île des Musées, en plein centre historique de l'ancien Berlin de Karl Friedrich Schinkel, doit être transformée en une piscine urbaine naturelle de plus de 800 mètres de long.

-
1. Radkau (2011) décrit cette phase dans sa brillante étude sur le mouvement environnemental mondial sous le titre : *Institutionalisierung, Routinisierung, Revitalisierung*.
 2. La tradition de la société civile et des initiatives entrepreneuriales en Allemagne est particulièrement forte dans le domaine du logement social, à commencer par le *Werkbund* au début du XX^e siècle. Dans une perspective franco-allemande, il est intéressant de noter que ce mouvement a eu aussi beaucoup d'influence sur l'œuvre de l'architecte franco-suisse Le Corbusier, qui a été beaucoup marqué par son séjour d'études en Allemagne.



Vue générale du bain fluvial dans le canal de la Spree sur l'Île des Musées à Berlin Mitte (projet).

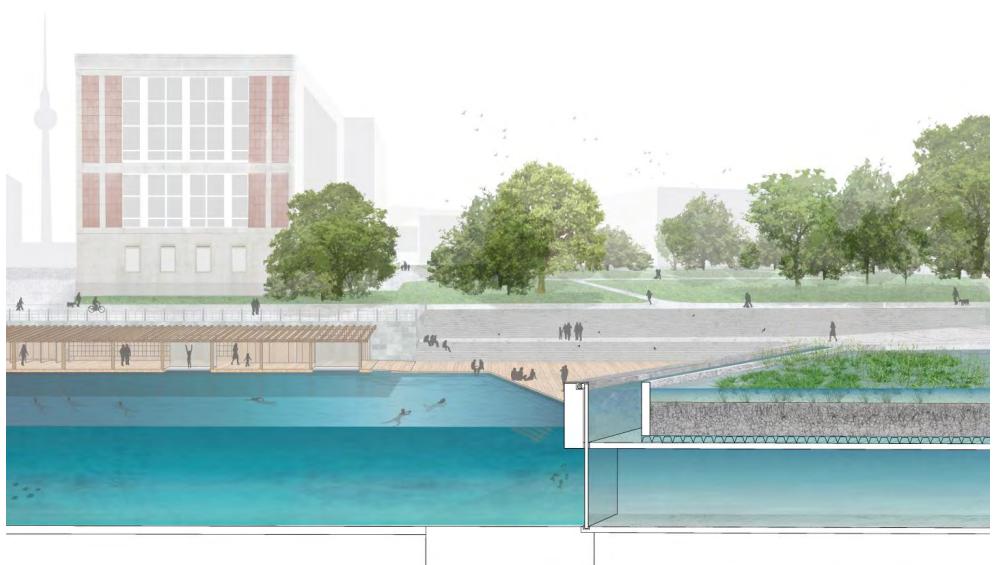
Cc Flussbad-Berlin e.V., realities:united, 2019.



Zone de baignade au niveau de la galerie James Simon sur l'Île des Musées (projet).

Cc Flussbad Berlin e.V., realities:united 2016.

Cela suppose d'une part de permettre l'accès au niveau de l'eau, avec l'aménagement de marches pour y descendre et de passerelles qui longent le canal. D'autre part, il est nécessaire de garantir une qualité stable des eaux de baignade. Pour cela, la renaturation du canal supérieur et l'installation d'un filtre naturel (minéral et végétal) sont envisagées. En outre, il faut détourner certains flux du réseau municipal de canalisations, qui évacuent l'eau polluée dans les égouts lors de fortes pluies, pour éviter que le bassin de baignade fasse l'objet de contaminations à répétition.



Coupe du déversoir, avec accès et infrastructures, entre le ministère fédéral des Affaires étrangères et le jardin de l'école de commerce ESMT (projet).
Cc Flussbad Berlin e.V., realities:united, 2019.

Ce projet est à plusieurs égards emblématique de l'idée d'urbanisme durable que le gouvernement du Land de Berlin, élu en 2016, a déclaré être une priorité de sa stratégie de développement urbain³.

Une dimension architecturale, sociale et symbolique

Tim Edler, co-initiateur du projet de bain fluvial, évoque les différentes étapes ayant mené à cette initiative⁴. Au début, lui et son frère Jan Edler se sont penchés sur la question d'un usage optimal de ce canal percé au XVI^e siècle pour permettre la navigation et le commerce dans une ville alors en plein développement, désormais inutilisé depuis plus d'un siècle, et qui crée une sorte de « friche fonctionnelle » en plein centre-ville. Il est vite apparu que la question de la qualité de l'eau était décisive pour son utilisation future. S'il s'avérait possible d'atteindre la qualité d'une eau de baignade dans le canal, alors cela signifierait non seulement une plus grande proximité avec la nature et un usage plus écologique du site, mais toute la zone entourant l'Île des Musées en retirerait un avantage concret supplémentaire : la possibilité de s'y rafraîchir et de s'y baigner les jours de grande chaleur donnerait une nouvelle dimension et un nouveau potentiel à ce centre hautement culturel. Cette offre s'adresserait en premier lieu aux habitants du centre-ville de Berlin, et compenserait pour eux un certain déficit en termes de qualité de vie, dans ce quartier principalement fréquenté par les touristes : « C'est exactement ce que signifie la durabilité dans la ville : nous devons éviter que le territoire urbain soit fractionné en fonction des différents groupes, c'est-à-dire qu'il ne reste plus dans le centre-ville que les touristes et les habitants aisés, tandis que les gens travaillent et vivent dans les autres quartiers... Et puis, il y a aussi une dimension

3. https://www.stadtentwicklung.berlin.de/planen/foren_initiativen/nachhaltige_stadtentwicklung/download/Berliner-Nachhaltigkeitsprofil-barrierefrei.pdf

4. Livret annuel *Flussbad Berlin* 2018, p. 29.

symbolique : l'Île des Musées, c'est le lieu où notre société expose ses valeurs culturelles. C'est là qu'elle affiche ce qui a façonné notre propre identité, et ce qui la constitue aujourd'hui. Je trouve que c'est très stimulant de redéfinir la question de la durabilité et de l'utilisation des ressources naturelles, justement dans ce lieu marqué par la culture, avec ce bain fluvial. Traiter ce sujet est une tâche culturelle centrale pour l'avenir. Nous devons intérioriser le fait que la nature et la culture ne peuvent être dissociées l'une de l'autre ». (Flussbad 2018, p. 29)

Une prise de conscience écologique

Par-delà l'importance architecturale, sociale et symbolique, en termes de culture, que revêt le bain fluvial dans la perspective d'un développement durable au cœur historique de Berlin, les concepteurs du bain fluvial y voient également une signification essentielle. Car un bain fluvial représente toujours un enjeu écologique, à travers la façon dont les villes gèrent la ressource eau, ici plus précisément celle d'un cours d'eau naturel, la Spree. Un projet de baignade dans une rivière en centre-ville pose nécessairement la question de la qualité de l'eau. Rechercher les causes de la pollution de l'eau prend soudain une importance nouvelle : « Se baigner dans la rivière était autrefois une évidence. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus nous baigner dans la plupart des rivières parce qu'elles n'ont pas la qualité d'eau requise. Si maintenant, nous parvenons à améliorer à nouveau cette qualité par des procédés biologiques mais aussi techniques, alors... cela donne là aussi une forme concrète au concept de durabilité. Après tout, la durabilité signifie gérer et vivre de manière à améliorer la qualité de l'environnement pour tenter de compenser la destruction de la nature opérée ces dernières décennies... On verra la rivière d'un œil nouveau, et plus seulement comme un filet d'eau sans vie, encastré dans du béton. Si je sais que la rivière n'est pas uniquement un exutoire pour nos excréments, alors je me soucierai bien sûr aussi tout autrement de l'eau. Je réfléchirai à ce que je lui fais subir, pour la simple et bonne raison que je veux à nouveau pouvoir m'y baigner⁵ ».

Grâce à l'intérêt pour la baignade en rivière, l'eau propre est portée au rang de bien culturel, tout en bénéficiant à la nature. Autrement dit : la rupture entre culture et nature n'est certes pas annulée du fait de l'intérêt physique et tactile des gens pour l'eau des rivières, mais elle est du moins atténuée. Si la baignade en rivière était redécouverte dans les villes, l'effet le plus durable de ce phénomène serait sans doute un intérêt nouveau pour la qualité de l'eau et pour la recherche et l'élimination des causes de la pollution des rivières.

De l'initiative citoyenne et artistique au projet de prestige

Le projet de bain fluvial a connu un parcours non conventionnel, et pas seulement d'un point de vue français. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre au vu de la localisation hautement symbolique et riche en culture du cœur de Berlin et de l'Île des Musées, ce n'est pas un grand projet planifié et commandé par l'État qui a donné l'impulsion de départ, mais une initiative issue de la société civile, de deux citoyens berlinois : les frères Jan et Tim Edler. Cette initiative est restée en sommeil pendant de nombreuses années et n'a commencé à se faire connaître, lentement, que vers 2011, avec l'obtention de premières récompenses et prix internationaux.

5. Hubert Weiger, président de l'association environnementale *Bund für Umwelt und Naturschutz Deutschland (BUND)*, dans le livret *Flussbadheft* 2018, 29-30.

La phase de fondation (1998-2011)

Dans les années 1990, les deux architectes installèrent leur atelier de créateurs sur les rives du canal de la Spree, sur le *Kupfergraben*. Au fil des ans, ils remarquèrent qu'il n'y avait plus aucun trafic de navigation sur le canal, et ils se mirent à réfléchir à la manière dont pourrait être utilisée et redéfinie cette « friche fonctionnelle » s'étirant au milieu de la « ville de pierre », qui, aux yeux des deux frères, menaçait de se reconstituer dans ce quartier de Berlin-Mitte.

Le premier concept de bain fluvial est élaboré en 1998, sans aucune commande ou subvention publique. Lors d'une première présentation du projet, le représentant de la ville chargé du district de Berlin-Mitte, dans lequel se trouve donc la section du canal concernée, doute de la faisabilité du projet⁶. Il considère par ailleurs qu'une baignade naturelle ne s'intègre pas dans les orientations définies pour la rénovation urbaine du quartier. C'est ainsi que le projet a été ignoré pendant plus de dix ans par les responsables politiques de la ville. Les frères Edler le présentent dans les milieux de l'art et de l'architecture, mais étant donné l'absence de toute coopération avec l'administration berlinoise, il semble n'avoir aucune chance d'être mis en œuvre.

Récompenses et premiers financements (2011-2016)

En 2010, un ami conseille aux deux frères de soumettre le design de leur baignade naturelle au concours *Lafarge Holcim Award*. Ce prix d'architecture récompense, à l'échelle européenne et mondiale, des projets de développement urbain innovants et durables.

De façon inattendue, quelque treize années après sa présentation initiale, le projet remporte la première place des *Regional Holcim Awards* de 2011, parmi les dix projets sélectionnés en Europe. Suit en 2012 le prix *Global Holcim Awards* de bronze. Ces distinctions marquent un tournant dans le développement du projet. D'une part, ils représentent un gain considérable en termes de crédibilité, et suscitent un nouvel intérêt de la part du Sénat (parlement régional) de Berlin. D'autre part, les deux fondateurs réussissent à obtenir des organisateurs du *Holcim Awards* une recommandation pour une exposition internationale d'architecture organisée par la ville de Berlin sur le thème des espaces vides. La visibilité nouvelle que leur confère cette distinction, associée à leur coopération avec une organisation architecturale renommée, intensifie leur collaboration avec l'administration berlinoise. Dans le même temps, les initiateurs de la baignade naturelle dans la Spree décident de poursuivre désormais leur action en tant qu'association, afin d'impliquer les Berlinoises et les Berlinois dans le développement ultérieur du projet.

Peu de temps après, en 2014, le projet obtient un nouveau financement, public, cette fois. La fondation LOTTO, une émanation du Land de Berlin, lui attribue une enveloppe de 110 000 euros, destinée à financer une étude hydrologique dans le cadre de l'analyse de faisabilité du projet. Cette première subvention financée par des fonds publics reflète un intérêt politique accru pour le projet. Cependant, même à ce moment-là, le bain fluvial n'est toujours pas une question soumise au vote des représentants du peuple.

6. Je dois à Gabrielle Sagot (Sagot 2019), stagiaire au sein de l'association *Flussbad Berlin e.V.* (2019), d'importantes informations de fond sur la phase de développement du projet.

En 2014, le gouvernement fédéral initie un nouveau programme de soutien au développement urbain, les « projets nationaux de développement urbain ». La particularité de ce programme de subventions est qu'il permet à une administration municipale de développer un projet d'urbanisme en collaboration avec des acteurs de la société civile. L'échelon fédéral contribue à 70 % du financement, le Land à 30 %. C'est alors que le Sénat de Berlin prend contact avec l'association pour la baignade naturelle, *Flussbad Berlin e.V.*, et propose de soumettre une demande de financement commune. Ce revirement témoigne de la volonté du Sénat de soutenir désormais des projets innovants en coopération avec des initiatives citoyennes.

Dans le cadre de ce nouveau programme, l'association *Flussbad Berlin e.V.* bénéficie d'une subvention de 3,9 millions d'euros. En 2017, lorsque la Chambre des députés de la Ville-État prend la décision de réaliser le projet, l'association perçoit une subvention supplémentaire de 250 000 euros, assortie de la mission de gérer la construction de la baignade. Un nouveau financement est octroyé en 2019, toujours dans le cadre du programme fédéral « projets nationaux de développement urbain » avec une dotation totale de 6,4 millions d'euros pour la réalisation de la première volée de marches, au niveau du *Humboldt-Forum*.

Fondation de l'association et communication sur le projet

Alors que plusieurs grands projets infrastructurels ont été torpillés par des protestations de citoyens en Allemagne⁷, c'est en 2012 que Jan et Tim Edler décident de poursuivre leur projet dans le cadre de l'association à but non lucratif *Flussbad Berlin e.V.* L'objectif est que les riverains et plus largement les Berlinoises et Berlinois aient la possibilité de contribuer activement au développement du bain fluvial dans le canal de la Spree. Cette forme juridique permet également de collecter des fonds pour financer cette initiative.

Le logo de *Flussbad Berlin e.V.*, un ours en maillot de bain, fait écho à l'ours figurant sur les armoiries de la ville. L'association, qui compte aujourd'hui quelque 450 membres, a fonctionné pendant deux ans exclusivement sur la base du bénévolat, mais elle bénéficie depuis 2015 de 8 postes à temps partiel qui lui permettent de poursuivre le développement du projet de construction, la gestion des éléments techniques et scientifiques ainsi que des finances, la communication et les démarches participatives et éducatives organisées autour du projet.

Depuis 2015 également, la « coupe du bain fluvial » (*Flussbad-Pokal*), une compétition de natation de 1 000 mètres dans le futur bassin entre le *musée Bode* et le *Humboldt-Forum*, a lieu chaque été. Sa dernière édition a réuni environ 400 participants⁸. Grâce à cet événement, dont la presse locale rend abondamment compte,



7. Citons par exemple les protestations contre le réaménagement de la gare à Stuttgart (*Stuttgart 21*), ou, à Berlin, de l'ancien aéroport de Tempelhof.
 8. « La compétition est organisée dans un cadre juridique : elle n'est pas interdite, mais elle n'est pas autorisée non plus. L'association collecte des autorisations pour des actions ponctuelles (barrer les routes, installer des infrastructures), mais elle n'obtient jamais le permis de baignade dans la Spree, qui pourrait être délivré par

l'association peut attirer l'attention sur ses objectifs et ses activités, solliciter des soutiens et encourager la participation des citoyens.



2^e Coupe du bain fluvial, édition de 2016.

Photo cc Anette Hauschild.

La stratégie de communication de l'association mérite une attention particulière. D'une part, elle vise à instaurer un dialogue ouvert avec tous les acteurs concernés par un bain fluvial au centre de Berlin, ce qui représente une grande variété de parties prenantes. De la protection des monuments historiques aux riverains et aux directeurs des musées situés à proximité immédiate, en passant par l'office des voies navigables fédérales, un débat public a lieu avec les représentants de toutes ces parties.

Une controverse particulièrement houleuse a opposé les responsables de la protection des monuments et du patrimoine culturel mondial aux défenseurs de la baignade fluviale. Les opposants au projet craignaient que celui-ci génère avant tout des nuisances sonores liées aux fétards, des déchets et un afflux de personnes à moitié dévêtuës dans les zones d'accès aux musées. Ce débat a finalement abouti à la décision de ne pas construire le grand escalier prévu au niveau du *Lustgarten*, qui aurait été situé à proximité immédiate des entrées du *Musée Pergame* et du *Neues Museum*, et de faire plutôt en sorte que l'accès à l'eau soit moins central et plus discret, avec des marches aménagées sur les côtés.

Par contre, le débat concernant la renaturation de la partie supérieure du canal, avec l'installation prévue d'un filtre naturel, n'a toujours pas été tranché. Celui-ci serait constitué d'un lit de graviers plats associé à une plantation dense de roseaux, ce qui

le Sénat berlinois pour l'environnement et les transports. Toutefois, les administrateurs de cette institution ne se sont encore jamais mobilisés pour interdire cette compétition. Comme la circulation fluviale dans le canal est interdite, excepté pour des bateaux de tourisme, cela ne représente pas un obstacle pour l'organisation de la compétition. L'association ne rencontre pas d'obstacles de la part d'acteurs institutionnels. » (Sagot 2019, p. 6).

ferait disparaître l'aspect réfléchissant que présente actuellement la surface du canal. Cela n'est pas du goût de tous les résidents ni des conservateurs de monuments, et devrait encore faire l'objet de bien des discussions dans les années à venir.

Un autre point central de la stratégie de communication de l'association est la présentation de l'évolution du projet, au fil du processus, avec la mise en ligne, en toute transparence, de comptes rendus et de divers documents. Sur le site internet de l'association, des rapports, des études scientifiques, des études de faisabilité et les débats publics concernant la mise en place de la baignade sont publiés presque en temps réel, en allemand et en partie aussi en anglais⁹. Le tout est complété par une revue annuelle, publiée depuis 2015, et qui comporte des interviews, des croquis architecturaux et techniques, des explications, des commentaires et des exposés sur des sujets aussi divers que l'histoire du réseau d'égouts à Berlin ou l'inventrice de la filtration végétale, Käthe Seidel. L'objectif de cette stratégie de communication étroitement liée aux processus est entre autres de donner une résonance internationale au projet et de soutenir les acteurs qui souhaiteraient réaliser des bains fluviaux similaires dans d'autres villes. Cela permet aussi de présenter d'ores et déjà ce projet et d'en diffuser le concept auprès d'un large public, sans attendre que la baignade dans la Spree soit achevée – ce qui pourrait encore prendre jusqu'à vingt ans, compte tenu des travaux considérables qui sont nécessaires sur le cours supérieur du canal.

Discours et décisions politiques

Au vu de la longue phase préparatoire (aussi bien pour le travail de conception qu'ensuite pour les discussions publiques) et du volume important de subventions accordées en amont (environ 4 millions d'euros d'aides publiques), on ne peut que s'étonner de l'implication tardive des instances politiques dans la genèse de la baignade dans la Spree. Ce n'est qu'en 2016 que, pour la première fois, le projet est mentionné dans un programme politique, dans le cadre du contrat de la coalition rouge-rouge-verte (SPD, *Die Linke* et *Bündnis90/Die Grünen*) nouvellement formée au Sénat de Berlin¹⁰. Ainsi, sous le titre « Une eau propre pour Berlin », on peut lire : « La coalition s'attaquera aux principaux problèmes de gestion de l'eau à Berlin et mettra le plus rapidement possible en œuvre la directive-cadre sur l'eau pour tous les cours d'eau. Elle veut rendre possible la baignade dans la Spree et soutient la réalisation de projets correspondant tels que le bain fluvial dans le canal de la Spree et la zone de baignade prévue sur l'*Insel der Jugend* »¹¹. La rubrique « Pour un développement attractif des sites spécifiques à Berlin » précise : « La Spree dans la ville : Pour ce qui est des lignes directrices sur les sites aquatiques de la ville *intra muros*, leur mise en œuvre sera poursuivie en ce qui concerne leurs fonctions récréatives, l'accessibilité publique des rives, les infrastructures permettant une mixité d'usages, et la stratégie garantissant des logements abordables »¹².

Le 30 novembre 2017, la Chambre des représentants de Berlin décide finalement de la réalisation du bain fluvial. Sous le titre *Flussbad Berlin zum Fließen bringen* (qui pourrait se traduire par « Mise à l'eau pour le bain de rivière à Berlin »), une motion inter-partis est adoptée avec une large majorité de 136 voix sur un total de 160.

9. <http://www.flussbad-berlin.de>

10. https://gruene.berlin/sites/gruene.berlin/files/2016-11-16-koalitionsvereinbarung_2016-21_final_0.pdf

11. Page 154.

12. Page 32.

Cette décision positive est inscrite dans l'imprimé 18/0665, une motion portée par le SPD, *Die Linke*, *Bündnis90/Die Grünen*, la CDU et le FDP¹³. Suite à cette décision en séance plénière, l'administration du Sénat de Berlin reçoit le mandat politique de soutenir le projet et de créer les conditions de sa réalisation. Après la reconnaissance internationale que lui avaient valu le *Regional Holcim Award* d'or en 2011, le *Global Holcim Award* de bronze en 2012, puis le financement octroyé par la fondation LOTTO et la reconnaissance, à l'échelle berlinoise et nationale, grâce aux subventions du programme « projets nationaux de développement urbain », cette décision marque enfin l'ancrage officiel du projet de baignade naturelle dans le canal de la Spree dans l'administration berlinoise.

Au cours du même débat en plénière, des points supplémentaires sont précisés : une possible dotation budgétaire de 250 000 euros pour les coûts permanents du projet en 2019, la création d'une « académie des bains fluviaux » pour les enfants et les jeunes, ainsi que la confirmation du fait que l'association, en tant qu'initiative citoyenne, conservera la maîtrise d'œuvre pour le développement ultérieur du projet¹⁴.

La structure de la coopération autour de la gestion du projet

L'équipe de direction de l'association dispose d'un budget pour couvrir ses frais de fonctionnement, la mise en œuvre du projet et l'animation de l'association. *Flussbad Berlin e. V.* doit régulièrement rendre des comptes à l'administration du Sénat de Berlin. Au sein de l'association, le contrôle des finances est du ressort du Conseil d'administration, qui se réunit au moins deux fois par an, ou plus souvent s'il faut approuver des dépenses extraordinaires. Le Conseil d'administration est également l'interlocuteur des partenaires institutionnels au Sénat de Berlin.

La coopération avec le Sénat de Berlin s'articule à la fois au niveau politique et sur le plan administratif. Les initiateurs du projet veillent à conserver une neutralité politique afin de ne pas mettre le projet en péril en cas de changement de majorité, même si le projet de baignade fluviale bénéficie par ailleurs de soutiens dans tous les camps du paysage partisan berlinois. Si les partenaires administratifs sont surtout importants pour la mise à disposition de financements, le projet nécessite également une étroite coopération avec les députés, car ceux-ci détiennent la compétence de la gestion des voies navigables à Berlin. En effet, comme le canal de la Spree reste légalement une voie d'eau fédérale et que l'administration berlinoise n'est pas habilitée à modifier ce statut juridique, l'association a aussi besoin de consulter les représentants élus. Une loi du Sénat de Berlin a également permis la création d'un groupe de travail au Sénat, le département du développement urbain. Celui-ci, qui rassemble tous les acteurs impliqués dans le projet, se réunit deux fois par an.

Regard vers l'avenir : risques et défis

Au cours de ses plus de vingt ans d'existence, le projet de baignade naturelle à Berlin a eu à faire face à de nombreux défis et difficultés. Certains obstacles ont été surmontés, d'autres attendent toujours une solution.

Au fil des ans, les initiateurs du projet et l'association *Flussbad Berlin e. V.* ont réussi à mobiliser une large partie de la population et à obtenir un soutien au-delà des

13. <https://www.parlament-berlin.de/ados/18/IIIPlen/vorgang/d18-0665.pdf>

14. *Berliner Morgenpost* du 30/11/2017 (dpa).

clivages partisans. À part avec quelques riverains directs du canal, des compromis et des solutions ont été trouvés, y compris avec de puissants opposants et groupements d'intérêts, comme les autorités chargées de la conservation des monuments ou des musées de Berlin, à travers une modification de l'emplacement de l'escalier et un aménagement plus discret des points d'accès, à proximité des musées.

L'aspect technique du projet, par contre, présente actuellement encore bien des difficultés. Comment peut-on garantir une qualité de l'eau constante dans le futur bassin et mettre en place un filtre végétal, sans affecter la protection des monuments historiques ? De plus, le centre de Berlin étant littéralement construit sur du sable, l'eau du canal doit toujours être maintenue au même niveau pour ne pas mettre en danger la stabilité de l'Île des Musées et de la ligne métro qui passe à proximité immédiate du canal. Pour ces raisons hydrogéologiques, l'idée originelle des initiateurs, qui était de supprimer les débordements des égouts dans le canal en les détournant, est inenvisageable. En outre, la solution alternative d'un filtre végétal, qui est désormais préconisée, n'a pas encore été validée de façon définitive. Dans l'état actuel des connaissances, on peut se demander si un filtre végétal serait suffisamment performant en cas de fortes crues. Cette question scientifique et technique doit encore être clarifiée.

Indépendamment de la question du filtre végétal, un compromis technique se profile actuellement. Dans cette alternative, la baignade dans le canal de la Spree ne serait autorisée que temporairement, lorsque la qualité de l'eau n'est pas affectée par des épisodes de crues. Les scientifiques compétents de la régie *Berliner Wasserbetriebe* ont d'ores et déjà développé un logiciel dédié, capable de prévoir la qualité de l'eau à court terme en fonction de la température extérieure et du volume de précipitations. Les Berlinoises et Berlinois pourraient alors savoir, grâce à une application sur leur smartphone, si la baignade est possible. Sur place, un drapeau rouge ou vert signalerait si la baignade est autorisée, comme cela est habituel sur les plages. Cette méthode présenterait aussi l'avantage d'informer la population berlinoise en temps réel du niveau de pollution de la rivière, ce qui permettrait efficacement de sensibiliser à la problématique environnementale, à défaut d'améliorer le plaisir de la baignade.

La particularité de ce projet de baignade fluviale dans le centre historique de Berlin provient sans nul doute de son ancrage dans la société civile. Même dans le contexte de l'urbanisme allemand, avec sa longue tradition d'initiatives décentralisées et issues de particuliers, la coopération active entre une association de citoyens et une administration municipale pour la réalisation d'un projet d'une telle ampleur en centre-ville est inédite. Il reste à voir à quelle échéance cette coopération sera couronnée de succès, compte tenu des défis techniques qui restent à relever. Paradoxalement, le déroulement du projet à Berlin ne s'avère pas particulièrement plus favorable que celui d'un projet similaire dans la capitale française. En effet, avec l'ouverture du premier bain officiel dans le canal du bassin de la Villette, au nord de Paris en juillet 2017, et avec les travaux en vue d'un site de baignade dans la Seine (ouverture prévue en 2024), la ville de Paris devance son homologue allemande. Or à Paris, le processus suit la voie classique de l'initiation et de la mise en œuvre de projets publics¹⁵.

15. À Paris, l'organisation est entre les mains de l'administration de la ville. En France, les citoyens peuvent également soumettre des propositions de projets à leur maire, et cette possibilité est de plus en plus souvent encouragée directement dans le cadre du « budget participatif » ; en 2019, environ 200 municipalités avaient

Bibliographie

- Büschenfeld, Jürgen (2006) : *Natürliches Element im technischen Zeitalter – Wasser- und Abwassertechniken und ihre wissenschaftlichen Begründungszusammenhänge*, in : Frank/Gandy (2006), p. 94-116.
- Flussbad Berlin Jahresheft (2018) : « *Das Flussbad muss die Initialzündung sein. » Ein Gespräch mit Hubert Weiger, Olaf Zimmermann und Tim Edler*, in : *Flussbad Berlin Jahresheft 3*, 2018, p. 28-32.
- Frank, Susanne/ Gandy, Matthew (éd.) (2006) : *Hydropolis. Wasser und die Stadt der Moderne*, Campus, Frankfurt a. Main.
- Grober, Ulrich (2007) : *Deep roots – a conceptual history of "sustainable development" (Nachhaltigkeit)*. (Discussion Papers / Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung, 2007-002). Berlin : Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung GmbH. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-110771>.
- Hiller von Gaertringen, Hans-Georg et Katrin, Schindler, Barbara (2018) : *Geplante Schwachstellen im System. Eine kurze Geschichte der Abwasserentsorgung in Berlin*, in : *Flussbad Berlin Jahresheft 3*, 2018, p. 38-39.
- Hopf, Charlotte (2018) : *Pflanzen, Abwässer und wir. Über die Wissenschaftlerin Käthe Seidel*, in : *Flussbad Berlin Jahresheft 3*, 2018, p. 40-42.
- Mohajeri, Shahrooz (2005) : *100 Jahre Berliner Wasserversorgung und Abwasserentsorgung*, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden 2005.
- Radkau, Joachim (2011) : *Die Ära der Ökologie. Eine Weltgeschichte*, C.H. Beck, München 2011.
- Sagot, Gabrielle (2019) : *Étude de la baignade urbaine à Berlin : le projet Flussbad Berlin*. Berlin 2019 (manuscrit inédit).
- Siekers, Heiko (2015a) : *Lassen Sie uns übers Spreewasser reden. Ein Gespräch mit Heiko Sieker*, in : *Flussbad Berlin Jahresheft 1*, 2015 p. 30-35.
- Siekers, Heiko (2015b) : *Wie wird die Spree sauber ? Zur Funktionsweise der Filteranlage*, in : *Flussbad Berlin Jahresheft 1*, 2015 p. 36-39.
- Vögele, Jörg/Ulrich Koppitz (2006) : *Sanitäre Reformen und der epidemiologische Übergang in Deutschland (1840-1920)*, in : Frank/Gandy (2006), p. 75-93.

introduit un budget participatif. Toutefois, ce droit de proposition des citoyens, auquel est également alloué un budget lors d'un vote, inclut rarement une participation active à la mise en œuvre des projets ; celle-ci relève toujours de la responsabilité des élus et des services communaux. En outre, les projets qui peuvent être mis en œuvre dans ce cadre restent très modestes, et ne risquent guère de dépasser un niveau d'investissement de 30 000 euros. Une plus grande ouverture et un meilleur soutien aux initiatives citoyennes permettraient certainement le développement de projets de développement urbain durable en France.